

Extraits d'une dépêche AEF : Masterisation : les enseignants stagiaires en formation pourraient être remplacés par des étudiants de M2 (recteur d'Aix-Marseille)

« Les enseignants stagiaires seront remplacés quand ils partiront en formation, pourquoi pas par des étudiants de M2 devant effectuer leur stage en responsabilité », déclare Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, qui tenait une conférence de presse vendredi 22 janvier 2010 pour présenter la rentrée scolaire 2010. À partir de cette date, les lauréats aux concours enseignants passeront pendant leur première année d'exercice deux tiers de leur temps dans les classes et un tiers en formation. Les modalités de l'organisation des stages en M2 et le contenu et l'organisation du tiers de temps de formation pour les enseignants stagiaires doivent encore être précisés. Selon les informations recueillies par AEF, le ministère de l'Éducation nationale devrait ouvrir prochainement des discussions avec les syndicats (AEF n°125868).

[...] Interrogé sur l'organisation envisagée dans l'académie, Jean-Paul de Gaudemar rappelle que « le poids des nouveaux entrants sur Créteil est bien plus important, donc la question ne se pose pas dans les mêmes termes pour Aix-Marseille ». Il reconnaît que « pour autant, on se rejoint sur plusieurs points ». Ainsi, « pour les moins expérimentés - car n'oublions pas qu'il y aura parmi les nouveaux enseignants des contractuels expérimentés qu'on a incités à se présenter au concours -, nous envisageons plusieurs modes d'accompagnement, y compris un système de double commande qui ne les laisse pas seuls face à une classe en début d'année ».

FORMATION INDIVIDUALISÉE

Jean-Paul de Gaudemar indique que « pendant l'année, des regroupements en formation seront organisés », sans en préciser davantage les modalités. La formation sera « la plus individualisée possible ». « Nous allons avoir des profils d'enseignants très contrastés, moins homogènes que jusqu'alors. Nous travaillons sur une procédure de positionnement de chaque nouvel entrant » afin de « comprendre ce qui lui manque ». « Il leur manquera sans doute surtout de la pratique », ajoute le recteur.

« On remplacera les professeurs stagiaires qui partent en formation », poursuit Jean-Paul de Gaudemar, « pourquoi pas par des étudiants de M2 devant effectuer leur stage en responsabilité. Parmi eux aussi, il y aura des personnes qui ont été contractuelles, et d'autres qui ont déjà été admissibles au concours », souligne le recteur. « Nous utiliserons aussi les brigades de remplaçants existantes. »

UN BESOIN EN REMPLACEMENTS DE 109 POSTES ETP

Alain Barlatier, secrétaire académique adjoint du Snes-FSU, rapporte que « le rectorat solliciterait les étudiants de M2 dans le cadre de leur stage de 108 heures qui, dans l'académie, serait ramené à 54 heures, car le recteur est inquiet et se demande si cette solution est pertinente. Du coup, il préfère recruter sur 54 heures seulement ».

Selon les calculs du Snes-FSU, les départs en formation des professeurs stagiaires représenteraient dans l'académie, pour le second degré, un besoin en équivalent temps plein de 109 postes. « Compte tenu de la durée du stage d'un étudiant de M2, de 54 heures, il faudrait quatre étudiants de M2 pour remplacer un professeur stagiaire », affirme Alain Barlatier. « Le rectorat nous a dit avoir déjà sollicité un millier de personnes pour recruter des

candidats au remplacement des professeurs stagiaires, notamment des étudiants actuellement en M1 et des contractuels, il n'a reçu qu'une cinquantaine de réponses. »

« Ces solutions ne sont pas viables du tout, ce n'est pas sérieux de demander à quiconque de prendre la responsabilité d'une classe sans formation 18 heures par semaine. De plus, ces remplacements se dérouleront entre l'écrit et l'oral du concours d'enseignant, puisque les regroupements en formation interviendraient au second trimestre », déplore Alain Barlatier.